

Syndex, cabinet d'expertise pionnier dans l'accompagnement des représentants des salarié·e·s, publie les résultats d'une étude sur l'emploi dans la Région Occitanie à l'heure de la crise sanitaire

Un an après le début de la crise sanitaire, Syndex, qui est témoin au quotidien de plans de restructuration et de renégociations sociales, a souhaité analyser la situation de l'emploi dans la région Occitanie et esquisser les perspectives d'évolution sur les mois à venir.

> L'EMPLOI DE L'OCCITANIE A ÉTÉ TOUCHÉ PAR LA CRISE SANITAIRE EN 2020, MAIS LE PIRE POURRAIT ÊTRE À VENIR EN 2021 SELON UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CABINET SYNDEX

Les conclusions de l'étude menée de janvier à mars 2021 par Syndex dans la région montrent sans surprise que l'emploi a été touché par la crise sanitaire en 2020 mais que la situation pourrait se dégrader plus encore en 2021.

A fin septembre 2020, comparé à fin 2019 (9 premiers mois de l'année) :

-1%	-3,6%	-12%	+1 pt de %
d'emploi salarié	d'emploi salarié (hors interim) dans la filière aérospatiale	d'emploi salarié intérimaire	de chômage

Pour 2021, malgré une croissance de chiffre d'affaires prévue autour de 5%, tous les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France prévoient une rentabilité d'exploitation en baisse.

> AVANT MÊME LE DÉBUT DE LA CRISE ET MALGRÉ SON DYNAMISME, LA RÉGION SE CARACTÉRISAIT DÉJÀ PAR CERTAINES FRAGILITÉS

Le tissu économique de la Région se caractérise par une part importante de petites entreprises qui constituent 26% de l'emploi salarié privé d'Occitanie, contre 22% en France métropolitaine. Ces entreprises sont structurellement plus fragiles, notamment par manque de trésorerie. Les pertes d'emploi se concentrent sur les PME et les ETI quand les grandes entreprises apparaissent plus épargnées.

Une autre fragilité économique de la Région réside dans une dépendance forte à deux secteurs fortement touchés par la crise sanitaire : l'aéronautique et le tourisme.

L'étude montre de façon frappante l'impact direct de la crise sur l'activité économique sur la période du premier confinement (-33% d'activité selon l'Insee, *d'après l'évol. du PIB national*). Si cet impact semble s'atténuer en fin d'année 2020, ce n'est pas le cas pour l'aéronautique, la restauration et les prestations de service aux entreprises qui sont à la fois les secteurs les plus touchés et les plus en peine à redémarrer.

Pour Lucas Gaudissart, expert Syndex à Montpellier :

« *La part importante des secteurs aéronautique, jusque-là considérée comme un atout, et touristique dans l'économie régionale a rendu la région d'autant plus sensible au choc de la crise sanitaire du Covid-19... ces deux secteurs étant de loin les plus touchés par la pandémie.* »

> LES MESURES MISES EN PLACE PAR L'ÉTAT SEMBLENT AVOIR LARGEMENT TEMPÉRÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EMPLOI, CE QUI POURRAIT GÉNÉRER UN RISQUE D'INTENSIFICATION DES PERTES D'EMPLOIS À LA FIN DE CES DISPOSITIFS

Le dispositif de l'activité partielle a été déployé sur la région avec une ampleur sans précédent avec 70% des établissements et 54% des salariés du privé de la région qui y ont eu recours. L'étude rappelle que certaines mesures de soutien de l'État vont progressivement arriver à leur terme, entraînant probablement de façon mécanique une hausse des suppressions de postes et des défaillances d'entreprises, somme toute peu nombreuses au cours de l'année 2020.

Pour Morgane Gourhant experte Syndex à Toulouse :

« *Le plan de relance prévu par l'État et la région, fortement centré sur le bassin industriel aéronautique toulousain, est par ailleurs susceptible d'accroître l'actuelle concentration métropolitaine de la région, avec un soutien moindre aux emplois salariés des zones rurales.* »

> LA PÉRIODE QUI S'OUVRE DOIT RENFORCER LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DANS LEUR ENTREPRISE

Les représentants élus des salariés dans l'entreprise restent en première ligne sur le plan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans un contexte sanitaire très évolutif. Ils sont également amenés à anticiper les difficultés économiques de leurs entreprises. Leur rôle au sein de l'entreprise reste pivot pour prévenir une dégradation du climat social et des conditions de travail.

Selon Lucas Gaudissart :

« *Les élus du personnel vont devoir rester mobilisés et vigilants avec une année 2021 qui ne s'annonce pas plus facile que la précédente, tant en termes sanitaires avec la persistance de l'impact de la pandémie que sur le plan économique avec la diminution progressive des dispositifs d'Etat et des situations d'exploitation dégradées.* »

METHODOLOGIE

L'analyse réalisée s'appuie principalement sur le traitement de données publiques, disponibles sous forme de rapports périodiques (Insee, Banque de France, DIRECCTE/DREET...) ou de bases de données en accès libre (ACOSS-URSSAF, INSEE, SIRENE...). L'approche retenue combine diagnostic statique sur l'emploi et le tissu économique et démographique de la région antérieurement à la crise, et évaluation dynamique des premiers impacts de la crise sur l'année 2020.

Le rapport complet de l'étude est disponible sur demande.

Contact presse >> Toulouse : Marine Le Bouteiller 06 04 42 06 95 – Montpellier : Adèle Steuer 06 60 86 77 58

Contact mail : m.le_bouteiller@syndex.fr - a.steuer@syndex.fr

www.syndex.fr /  / 

À propos de Syndex en Occitanie

Syndex est présent sur l'ensemble de la région via ses bureaux de Toulouse et de Montpellier. Pionnier dans l'assistance des représentants des salariés, Syndex compte aujourd'hui 40 salariés dans ses bureaux de Montpellier et Toulouse qui couvrent l'ensemble de la région Occitanie. Syndex intervient dans tous les secteurs d'activité : médico-social, santé, industries, services, Informatique-Electronique

À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié·e·s depuis 50 ans. Sa vocation est de conseiller, d'accompagner et former les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français y compris en outre-mer avec 17 sites, et en Europe à travers 8 implantations, Syndex compte aujourd'hui 350 experts engagés aux côtés des salarié·e·s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.